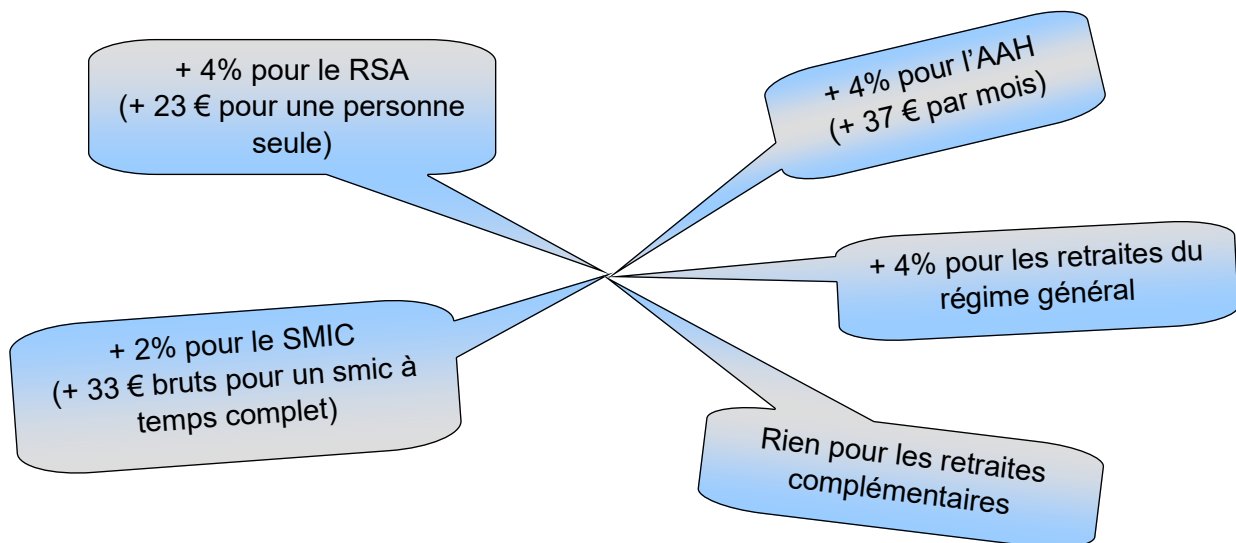


UFROS ACTU

Au 1er août 2022, des miettes pour les uns...

..., rien pour la plupart des salariés et demandeurs d'emploi, les gouvernements changent, le mépris perdure... alors que l'inflation atteint 6,1 % au 1^{er} juillet...



À côté de cela, la crise ne frappe pas tout le monde...

Le patron de TOTAL a vu ses revenus augmenter de 52 % en 2021 et atteindre 5,9 millions d'€, et cela, sans payer d'impôts en France !

Les entreprises du CAC 40 ont réalisé 174 milliards d'€ de bénéfices en 2021 et pulvérisent ainsi un nouveau record.

**Nous ne demandons pas la charité mais une véritable justice sociale et fiscale !
Nous voulons de vraies revalorisations de salaires, de vraies revalorisations de pension !
Cela ne peut se faire sans luttes unitaires, massives et coordonnées.**

Préparons-nous pour une rentrée sociale offensive.

Les 22 et 29 septembre seront des étapes dans la construction du rapport de forces nécessaire pour la satisfaction de nos revendications.



UNE JUSTE AUGMENTATION DES PENSIONS, UNE URGENCE !

Ces derniers mois les militants de la CGT se déploient envers les retraités, mobilisent sur l'ensemble du territoire pour obtenir la revalorisation des pensions de base et complémentaires, une sécurité sociale intégrale et des services publics en proximité.

Face au tout numérique ils exigent également l'obtention d'un bulletin de pension papier.

La mobilisation, sous la forme de nombreux rassemblements à Paris et en province le 2 juin, pour porter les premiers éléments de la consultation nationale sur « de quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? », impose des réponses urgentes de la part du gouvernement.

Toutes ces luttes, depuis de nombreux mois, ont contribué à ce que le président de la République dans sa campagne électorale soit contraint d'annoncer une indexation des retraites, qui suivrait l'évolution des prix.

Qu'en est-il réellement avec les mesures gouvernementales annoncées ?

Avec une annonce au 1^{er} juillet de 4 % d'augmentation uniquement sur les retraites du régime général, 0 % pour les retraites complémentaires, le gouvernement se moque de nous !

Le compte n'y est pas !

4 %, ce n'est pas 5,6 % d'inflation !

Si l'on ajoute la perte cumulée de janvier 2008 à décembre 2021, malgré une augmentation de 1,1 % pour cette même année, cela représente une baisse équivalente à 1 mois de pension, ce qui est insupportable pour l'ensemble des retraités, en premier lieu les plus fragiles et les femmes.

Et si l'on parlait des retraites complémentaires ?

Elles représentent de 30 à 50 % du montant total de la retraite, pour plus de 50% des retraités.

A ce jour, une augmentation de 1 % est appliquée, pas d'annonce pour 2022 !

C'est une perte sèche pour tous ces retraités.

Il faut agir, il faut exiger, une augmentation immédiate des retraites complémentaires.

Le MEDEF doit sortir de sa tanière dorée pour ouvrir des négociations en urgence.

Les retraités exigent de vivre dignement de leur retraite, pas de la charité !

Stop au cortège de mesurette, chèque inflation, chèque alimentaire, énergétique etc, elles sont ponctuelles, et loin de répondre aux besoins des retraités pour assurer leur vie quotidienne.

Le gouvernement a su trouver 400 milliards pour aider les entreprises, il doit répondre sans délai aux revendications des retraités par :

- La revalorisation des retraites de base et complémentaires sur l'évolution du salaire moyen ;
- L'ouverture de négociations avec le patronat sur les retraites complémentaires Agirc/Arrco ;
- 300 euros immédiatement et le blocage des prix sur tous les produits de première consommation ;
- Pas de retraite inférieure au SMIC de 2000 euros bruts, revendiqué par la CGT ;
- Une sécurité sociale intégrale, financée par les cotisations sociales ;
- Des services publics de proximité avec des personnels en nombre et qualifiés.

**Les retraités ne lâchent rien,
et se donnent rendez-vous pour une rentrée offensive !**

LES BANQUES GAGNENT « UN POGNON DE DINGUE » SUR LE DOS DES PAUVRES.

Selon une étude de l'association de consommateurs UFC-Que choisir, les banques ont engrangé en 2020 jusqu'à 1,8 milliard d'euros sur le dos de leurs clients connaissant des difficultés de trésorerie. Ces frais, prélevés en cas d'incident bancaire, sont trois fois supérieurs à ceux pratiqués en Belgique, dix-sept fois plus élevés qu'en Allemagne.



Des frais disproportionnés

Lorsqu'un organisme demande à une banque de prélever un montant sur un compte qui ne contient pas suffisamment d'argent, la banque fait payer à son client titulaire du compte des "frais de rejet du prélèvement" pouvant aller jusqu'à 20 euros.



Si l'organisme essaie à nouveau de prélever cette somme dix jours plus tard et que le compte n'est pas plus rempli, le client devra à nouveau payer des frais de rejet du prélèvement à sa banque.

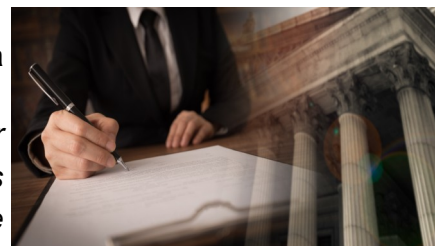
Quand il s'agit d'un chèque, ces frais ne sont prélevés qu'une fois. Ils s'élèvent à 30 euros par chèque de moins de 50 euros et montent à 50 euros pour tout chèque d'un montant supérieur.

Les banques facturent à 15 euros environ le courrier envoyé au client pour le prévenir qu'il n'a pas assez d'argent sur son compte. Ces frais sont disproportionnés par rapport à ce qu'ils coûtent réellement à la banque, souligne l'UFC-Que choisir.

« Le montant des frais bancaires représente une part importante des revenus de la banque. Chaque fois qu'on a assisté à une diminution des taux, les banques ont compensé par une augmentation des frais. » analyse Valérie Lefebvre-Haussman, secrétaire générale de la fédération Banques et Assurances.

Cet été, un projet de loi pour la défense du pouvoir d'achat sera présenté par le gouvernement à la nouvelle Assemblée Nationale.

Il y sera notamment question de ces frais bancaires. L'UFC-Que choisir a appelé le gouvernement à « s'attaquer à la rente des frais d'incidents bancaires » et à « libérer ainsi au moins un milliard d'euros pour le budget des consommateurs ».



L'association propose pour cela de « plafonner les frais d'incidents en fonction des coûts réellement supportés par les banques », d'« élargir le plafonnement global des frais d'incidents bancaires à tous les consommateurs » et d'« imposer le remboursement automatique des frais de rejet de prélèvement en doublon ».

Notre organisation défend depuis longtemps le plafonnement des frais de gestion de compte.

Pour la CGT, les frais bancaires devraient être plafonnés à 20 euros par mois dans une limite de 200 euros par an pour tous les clients, quel que soit leur revenu.

Ce montant maximum devrait s'appliquer aussi pour les personnes morales comme les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE).

Motion de soutien à la CTC et au peuple cubain

Les organisations signataires souhaitent dénoncer avec vigueur le blocus criminel que subit Cuba depuis plus de 60 ans.

Les États-Unis étouffent la population cubaine, y compris sur ses besoins élémentaires, pour briser les acquis de la Révolution et imposer le retour du capitalisme prédateur dans l'île.

Trump a durci les sanctions, allant même jusqu'à placer Cuba sur la liste des pays terroristes. L'administration Biden ne fait rien pour corriger cette ignominie et mettre fin au blocus, bien au contraire. Ils empêchent les entreprises d'investir à Cuba, font pression pour empêcher les flux financiers, les transports de marchandises ou l'acheminement des touristes. Nous avons compris que leur objectif est de provoquer suffisamment de misère pour conduire à une révolte sociale.

Mais les délégations de nos organisations qui se sont rendues à Cuba le 1^{er} mai 2022 ont pu mesurer la détermination du peuple cubain à ne pas se laisser manipuler par les USA et leurs relais.

Nous savons que la situation est difficile car nous avons constaté, à travers l'opération « Des conteneurs de solidarité et de lutte pour Cuba » à quel point les dispositifs les plus pointilleux et les stratagèmes les plus pervers sont utilisés pour dissuader toute aide et tout échange avec Cuba.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre soutien à la CTC et à la Révolution cubaine.

Que ce soit face à la pandémie de COVID-19, face aux défis environnementaux ou face aux enjeux de développement pour assurer à tous les habitants du monde le bien-être auquel ils aspirent, nous savons à quel point le capitalisme est nocif et représente un obstacle pour l'émancipation humaine.

La Révolution cubaine, malgré toutes les attaques qu'elle a subies, a apporté des avancées majeures dans la vie de la population, notamment en matière de santé et d'éducation. D'autres pays similaires, qui ont choisi la voie du libéralisme, s'enfoncent dans la misère pendant que les multinationales profitent de leurs richesses et de leur travail.

Au moment où l'espoir social et populaire renaît en Amérique latine, notamment au Chili, en Colombie, au Brésil, plus que jamais nous soutenons les acquis de la révolution cubaine, nous dénonçons toutes les manœuvres des États-Unis et exigeons la levée immédiate du blocus contre Cuba.

Signataires :

- Fédération CGT des Cheminots
- Union Départementale CGT du Val-de-Marne
- Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux
- Fédération CGT des Mines et de l'Énergie (FNME)
- Fédération CGT des Services publics
- Fédération CGT des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication (FILPAC)
- Union Départementale CGT de Haute-Garonne
- Union Fédérale des Services de l'État CGT (UFSE-CGT)
- Union Départementale CGT de la Sarthe
- Union Départementale CGT des Pyrénées-Orientales
- Fédération Nationale CGT des Salariés de la Construction, Bois et Ameublement (FNSCBA)
- Fédération CGT des Sociétés d'études
- Union Départementale CGT des Ardennes
- Union Départementale CGT du Nord
- Union Régionale CGT Île-de-France (URIF)
- Union Départementale CGT de Paris